

REGLEMENT TROPHEE SENIORS & AINES (65 ANS)

TROPHEE SENIORS & AINES LES 05 & 06 JUIN – GRENOBLE BRESSON

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions : Lundi 27 mai
Contrôle des inscrits : Mardi 28 mai
Publication liste des inscrits et liste d'attente : Mercredi 29 mai
Publication des départs : Lundi 03 juin

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue.

Licence active, certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

Joueurs et joueuses **Seniors** nés avant le 05/06/1969
Joueurs et joueuses **Ainés** (vétérans) nés avant le 05/06/1954

Limites d'index exigées :

- Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 25.4
- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 22.4

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui rentreraient dans le champ à partir de ce critère.

FORMULE DE JEU

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Le premier jour d'épreuve, 2 vagues de départs sont mises en place : avant 10 H & après 10 H.
Le choix est à préciser sur le formulaire d'inscription.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs repère V (rouge).
Une série Messieurs : Départs repère III (jaune).



Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place du classement général de chaque série, sur le Trou 18, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

ENGAGEMENT

Inscriptions

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf de Grenoble Bresson

Droits d'engagement

	Adultes	80 €	Abonnés Golf	40 €
--	---------	-------------	--------------	-------------

Clôture des engagements : lundi 27 mai

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral **la veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits.**

Nombre de joueurs

Selon les règlements fédéraux

Les joueurs seront retenus dans l'ordre suivant :

- L'ordre du Mérite National Seniors à la clôture des inscriptions.
- L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs

La publication des départs sera faite le lundi 03 juin.

Lors du 1^{er} tour, le tirage se fait dans l'ordre des index.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série.

Remise des prix à 17 H, suivie d'un cocktail.



TROPHEE SENIORS & AINES LES 05 & 06 JUIN – GRENOBLE BRESSON

GOLF DE GRENOBLE-BRESSON : +33 4 76 73 65 00

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence 2018, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

INSCRIPTION

A retourner, accompagné du règlement (chèque à l'ordre DU Golf de Grenoble Bresson – Route de Montavie 38320 BRESSON, au plus tard le 27 mai par courrier.

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tranche horaire de départ souhaitée le 1^{er} jour : **avant 10 H** **après 10 H**

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

TEL :

@MAIL :

DROITS D'ENGAGEMENT

Mettre les montants du vade-mecum fédéral et les particularités club.

Adultes	80 €	Abonnés Golf	40 €
---------	-------------	--------------	-------------

Augmenté du montant du Droit de Jeu Fédéral s'il n'a pas été acquitté pour l'année en cours.